



Communiqué de presse

Bondoufle, le 9 décembre 2019

**APRÈS LE LAIT, LA CRÈME, LE BEURRE, LES ŒUFS PLEIN AIR,
LA GAMME CITOYENNE D'INTERMARCHÉ « LES ÉLEVEURS VOUS DISENT MERCI ! »
POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT ET S'INSTALLE AU RAYON MIEL**

En co-construction avec la société **FAMILLE VACHER**, PME familiale spécialisée dans le miel depuis 1930 et partenaire historique d'Intermarché depuis plus de 10 ans, le miel « Les Apiculteurs vous disent MERCI ! », conçu sur le même modèle économique que le lait et les œufs, est disponible dans les 1 200 points de vente Intermarché depuis le 30 novembre 2019.

Avec le Miel « Les apiculteurs vous disent MERCI ! », Intermarché s'engage à mieux rémunérer les apiculteurs pour la pérennisation de la filière apicole française...

Consciente du rôle essentiel des abeilles dans l'écosystème, l'enseigne sait qu'elles représentent le maillon indispensable à la préservation de la biosphère en favorisant la pollinisation des plantes sauvages et cultivées. Dans ce contexte, la prime reversée aux apiculteurs du « Miel MERCI ! » sera utilisée pour continuer à mettre en place des solutions concrètes permettant la préservation et la pérennisation des abeilles.

Les apiculteurs partenaires s'engagent, par exemple, à :

- Augmenter le nombre de ruches pour sécuriser la pérennité des exploitations ;
- Semer des hectares de jachères mellifères et isoler au mieux les ruches afin de protéger les abeilles du froid et surtout du chaud en période de canicule ;
- Investir pour le remplacement annuel de cadres français dans la ruche ;
- Investir dans du matériel français d'élevage pour augmenter et/ou améliorer le cheptel ;
- Investir dans du matériel adapté à la lutte contre le frelon asiatique et le varroa.

... et la meilleure rémunération des apiculteurs...

Miel de fleurs crémeux récolté en France en format 500g, le « Miel MERCI ! » est vendu au prix de 5,90 €, dont 3,05 € sont intégralement reversés à l'apiculteur. Un prix de vente qui se décompose comme suit :

- Apiculteur : 51,7%
- Distribution et rémunération du point de vente : 23,65%
- Conditionnement logistique : 19,15%
- TVA : 5,5%

À l'image des produits laitiers et des œufs, le modèle économique du miel « Les apiculteurs vous disent MERCI ! », est un modèle durable et de long terme s'accompagnant d'une contractualisation de 3 ans avec l'enseigne.

Le miel, un produit apprécié des Français

Les Français consomment environ 40 000 tonnes de miel par an, ce qui correspond à 600 grammes par habitant et par an et place l'Hexagone parmi les plus gros consommateurs d'Europe. Une consommation en légère augmentation, tirée par la région Ouest. Dans ce contexte favorable, Intermarché ambitionne de vendre autour de 7 000 pots de miel/mois, soit 84 000 pots/an.

Plus qu'une gamme citoyenne, « MERCI ! » se veut le porte-drapeau des filières agricoles françaises, afin qu'elles soient clairement identifiées aux yeux des consommateurs :

- Aider les éleveurs à mieux vivre de leur travail ;
- Soutenir la production française ;
- Favoriser le bien-être animal ;
- Apporter toujours plus de transparence aux consommateurs sur la répartition de la valeur.

Tels sont les objectifs et valeurs de la gamme « Les éleveurs vous disent MERCI ! ».

Pour Thierry COTILLARD, Président d'Intermarché : « *Fort du succès des produits laitiers, nous avons à cœur de poursuivre le développement de notre gamme « MERCI ! » qui renforce et consolide les liens entre le producteur, le transformateur, le distributeur et le consommateur, dans la droite ligne des États Généraux de l'Alimentation. Aujourd'hui, avec le lancement du miel, Intermarché va plus loin en accompagnant les apiculteurs dans l'amélioration, le développement et la préservation de l'environnement et de la biodiversité* ».

« Les Éleveurs Vous Disent MERCI ! », la petite gamme qui monte...

- 6 février 2018 : lancement de la marque « Les Eleveurs Vous Disent Merci ! » avec le lait
- 5 juillet 2018 : lancement du beurre doux
- 25 août 2018 : lancement de la crème fraîche
- 2 février 2019 : lancement du beurre demi-sel
- 9 mars 2019 : lancement des œufs plein air
- 2 décembre 2019 : lancement du miel

La société FAMILLE VACHER, partenaire d'Intermarché depuis 10 ans...

Créée en 1996, la société FAMILLE VACHER compte 23 salariés et produit 2 500 tonnes de miel chaque année. À date, 18 apiculteurs font partie de l'aventure « Merci ! » ce qui représente environ 18 000 ruches. Parmi eux, 5 apiculteurs ambassadeurs figurent en photo sur les pots de miel, dont, pour la première fois, un binôme mère/fils.

Disponible dans 1 200 points de vente Intermarché à compter du 30 novembre, le miel « Les Apiculteurs Vous Disent Merci ! » affiche un objectif annuel de 84 000 pots par an.





Intermarché



À propos du Groupement Les Mousquetaires et d'Intermarché

- Appuyé sur son modèle de « Producteurs & Commerçants », le Groupement Les Mousquetaires – via son pôle Agromousquetaires et ses 62 unités de production sur 10 filières – est engagé dans le soutien à l'économie des territoires et la pérennisation des PME en France.
- Créé en 1969, fondé sur l'initiative privée, le Groupement Les Mousquetaires rassemble aujourd'hui plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 150 000 collaboratrices et collaborateurs. Pour plus d'informations, www.mousquetaires.com et @mousquetairesfr
- Avec plus de 1 800 points de vente Intermarché en France, l'enseigne au modèle unique de « Producteurs & Commerçants » est le 2e distributeur indépendant en France. Le « mieux produire » et le « mieux manger » sont deux « combats » dans lesquels Intermarché s'engage : « Mieux produire », c'est soutenir une production française et responsable ; « Mieux manger », c'est aider les Français à manger un peu mieux tous les jours.

Contact Presse - SOURCE RP

Charlotte Rabilloud : 01 53 53 36 86 / charlotte@source-rp.com
Michelle Kamar : 01 53 53 36 84 / michelle@source-rp.com